



## Revalorisation de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), nouvelles aides, création du droit au répit pour les proches aidants...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi d'adaptation de la société au vieillissement améliore les conditions de vie à domicile de ceux qui en ont le plus besoin.

**POUR QUE NOS AÎNÉS VIVENT MIEUX, LE GOUVERNEMENT AGIT.**

Toutes les informations sur : [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

